

DECLARATION DE SUIVI DES APPORTEURS
RECOLTE 2023 - CAMPAGNE 2023-2024

Tout au long de la campagne la cave coopérative recense les adhérents susceptibles de répondre aux conditions de production de (des) IGP souhaitées. Elle fait remplir à chaque nouvel adhérent une déclaration d'identification selon le modèle fourni par l'ODG et adresse ce formulaire accompagné d'un extrait de son casier viticole à l'ODG ci-dessous mentionnée. **La cave coopérative reconnais avoir pris connaissance du cahier des charges, du plan de contrôle de ou des IGP, de la Norme 17065 fournie en annexe 1** sur le site www.ipgvins.fr, en cliquant sur le département de l'Ardèche et sur « Télécharger les documents officiels », espace en libre accès, sans identifiant ni mot de passe.

Document à transmettre : SYNDICAT DES VINS IGP D'ARDECHE 218 Route de Ruoms 07150 Vallon Pont d'Arc

Identité opérateur (nom ou raison sociale).....

Adresse :

☎ : Fax :

Courriel :

N° immatriculation CVI :N°SIRET (obligatoire) :

Atteste :

Aucune modification pour la récolte en cours

Mise à jour des apporteurs

Compléter le tableau ci-dessous avec l'identité de l'opérateur, numéro de CVI, adresse.

Joindre un fichier Excel complet des apporteurs de la cave.

Déclaration d'identification*
Radiation

**joindre la déclaration d'identification complétée et signée*

Date :

Signature :